

À bâbord !
Revue sociale et politique

Profilage racial dans la capitale Entrevue avec Webster

Philippe de Grosbois

Numéro 85, automne 2020

Québec, ville plurielle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95285ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (imprimé)

1710-2103 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Grosbois, P. (2020). Profilage racial dans la capitale : entrevue avec Webster. *À bâbord !*, (85), 56–57.



Photo: Antoine Letarte (CC BY 2.0).

ENTREVUE AVEC WEBSTER

PROFILAGE RACIAL DANS LA CAPITALE

Propos recueillis par Philippe de Grosbois ◀

À bâbord! s'est entretenu avec Webster, artiste hip-hop et historien, pour entendre son témoignage et son analyse du profilage racial à Québec¹.

À bâbord! : En quoi les pratiques de profilage racial à Québec se démarquent par rapport à d'autres villes ?

Webster : Je pense qu'il y a un grand nœud autour du profilage racial à Québec, et c'est l'opération Scorpion. Au début des années 2000, un réseau de prostitution juvénile a été démantelé. Ça a été une onde de choc incroyable, ça a créé une psychose sociale à Québec. Tous les éléments étaient rassemblés. Il y avait les jeunes filles blanches, les proxénètes noirs, associés aux gangs de rue et au hip-hop, il y avait les entremetteurs, entre les clients et les proxénètes, qui étaient des Arabes, et il y avait les clients, qui étaient des hommes riches blancs de Québec. Tout ça ensemble, ça nous ramène tous les trucs xénophobes, négrophobes, «protéger la pureté de la femme blanche». Les radios-poubelles ont fait leur pain et leur beurre avec ça, les journaux en parlaient à chaque jour, c'était vraiment la folie. Le profilage avait commencé avant, mais il va monter en flèche à partir de ce moment-là. La police va recevoir un million de dollars par année pour combattre les gangs de rue – et soit dit en passant, il n'y a pas de gangs de rue à Québec. Un policier est même venu me voir un moment donné et m'a dit «Écoute, finalement t'as raison, j'ai écouté des documentaires sur les gangs de rue à Los Angeles, et ça n'a rien à voir avec ici!» Ces gens-là partent avec des présuppositions et des *a priori*.

À Québec, il y a donc cette dimension culturelle où les policiers ne connaissent pas le hip-hop, ne connaissent pas la racisation, ne connaissent même pas le phénomène des gangs. Et pendant des décennies, la police de Québec est allée chercher beaucoup d'argent et a contrôlé la population avec cette peur desdits gangs. Et qui en a payé le prix? Les Noirs et le hip-hop.

AB! : Comment décririez-vous de manière générale votre expérience du phénomène du profilage racial à Québec ?

W : C'est une plaie qui m'a marqué pendant plusieurs années, je dirais de la fin des années 1990 jusqu'à récemment. J'ai arrêté de le vivre parce qu'ils me reconnaissent maintenant, mais j'ai passé un bon vingt ans à être profilé très régulièrement. C'est d'assumer tout de suite que nous sommes des gens criminalisés. C'est quelque chose que j'associe à un traumatisme pour ma génération, parce que notre lien avec les forces de l'ordre est complètement brisé.

On voit une voiture de police où qu'on soit dans le monde et tout d'un coup, on sursaute. Ça a vraiment brisé la confiance qu'on a envers le système et les gens qui sont supposés nous protéger.

Je me souviens de la première fois que ça m'est arrivé, j'avais peut-être quinze ou seize ans. Je marchais la nuit, je me suis fait coller et on a fouillé mon sac à dos, c'était la première fois. Par la suite, ça m'est arrivé plusieurs fois dans une même journée. Une autre fois, je me suis fait intercepter en sortant de chez moi. Je leur ai demandé pourquoi ils m'interceptaient et ils m'ont dit que c'était parce que j'avais un capuchon sur la tête. C'était le mois de décembre, il faisait froid...

Avec le temps j'ai été obligé de me pencher sur le Code de la sécurité routière, le Code des procédures pénales pour connaître quand et comment je devais m'identifier. Donc, à partir du moment où j'ai compris le fondement légal de ces pratiques-là, toutes les fois où on m'a intercepté dans les sept ou huit dernières années, je n'ai pas donné mes cartes une fois. Quand j'argumente ainsi, habituellement, ils se mettent à me crier dessus. Habituellement, ils commencent à me suivre un peu partout pour me prendre en infraction. C'est arrivé à un ami l'an passé: on était plusieurs ensemble à un concert, et la police attirée aux gangs de rue à Québec est venue l'emmerder pour qu'il s'identifie, ce qu'il n'a pas fait puisqu'il n'y avait pas d'infraction. Ils l'ont surveillé toute la soirée jusqu'à ce qu'il jette un mégot par terre. Ils l'ont vu, ils sont arrivés en mettant leurs gants et en disant: «*Maintenant, t'es en infraction, donc on va t'identifier et prendre tes cartes.*»


Ta-Nehisi Coates raconte dans *Une colère noire*² que c'est un contrôle sur le corps. Le fait de se déplacer et d'être interpellé, c'est un contrôle sur ton corps tout simplement parce que t'es Noir. On t'arrête, on te met sur le côté de la rue, on te choisit à travers un lot de gens et tu as à justifier ta présence. Il y a des gens qui vont passer leur vie sans avoir à justifier leur présence en tant que citoyens, ce qu'ils font dans la rue à telle ou telle heure. Mais pour ma part et bien des gens de ma génération qui ont leur épiderme comme dénominateur commun, ils doivent passer leur temps à justifier ce qu'ils sont, et surtout justifier *ce qu'ils ne sont pas*, aux yeux de plusieurs policiers. Comme on dit, on ne veut pas généraliser, ce ne sont pas tous les policiers qui le font, toutefois à partir du moment où les gens ne dénoncent pas les agissements de leurs collègues, ils sont complices.

AB! : J'imagine que si se faire interpellé brise le lien de confiance, on doit avoir la même réaction sur le fait de porter plainte.

W: Bien sûr, plus personne n'y croit. Les gens veulent simplement en finir au plus vite et ne pas se relancer dans le système. Ils se disent que les policiers vont se faire protéger. Et il y a aussi un manque de littératie juridique. Les gens ne connaissent pas leurs droits et s'imaginent que les policiers sont tout-puissants. Mais ce n'est pas le cas. Il y a des lois qui encadrent ce pouvoir-là et qui protègent les droits des citoyens. Pour ma part, j'ai dû me renseigner par moi-même parce que j'étais fatigué que ça arrive, alors je me suis mis à fouiller et à m'intéresser à ces questions. Mais ce n'est pas tout le monde qui a ce réflexe-là.

Aussi, le grand problème, pendant toutes ces années, ça a été la banalisation de ces interpellations constantes. On a vécu ça comme si c'était normal, en se disant que ça fait partie de nos vies; on fait juste le porter et passer à autre chose, au lieu de prendre position, de porter plainte, de prendre des notes, de prendre les matricules en note, de compiler. Au début de la vingtaine, t'es pas tellement porté à vouloir faire ça. On aurait dû prendre position, ne serait-ce que pour laisser des traces administratives qui nous permettent de mieux quantifier tout ça, parce que quand on sort dans les médias pour dire qu'il y a un problème, on nous questionne sur le faible taux de plaintes. On n'a pas fait de suivi, on n'a pas fait de plaintes, donc c'est sûr que ces chiffres sont faussés.

AB! : S'il fallait établir des priorités par rapport au profilage, vous verriez quoi?

W: Il y a deux choses très importantes: éduquer les jeunes à propos de leurs droits et des pouvoirs des policiers, les inciter à arrêter de banaliser ce fait-là, à porter plainte, à laisser des traces administratives. Mais surtout, ce sont les policiers qui doivent s'éduquer, parce que les jeunes ne font que subir les *a priori* des policiers et leur manière de faire. C'est cette manière de faire qui est erronée. Il faut que les policiers changent leur comportement. Il doit y avoir de la formation, et ce qui est le plus important en ce moment, c'est que ça prend des personnes racisées au service de police de Québec. Cela ne règlera pas le profilage social, mais au moins, ces gens auront des collègues qui changent de ce à quoi ils sont habitués, et qui pourront peut-être réaligner leur manière de percevoir les gens. 

1. Cet entretien a été réalisé en mars 2020, donc avant le meurtre de George Floyd et les manifestations qui ont suivi.

2. Paris, Éditions Autrement, 2016, 202 p.